

Image not found or type unknown



Hypothèque judiciaire comment la faire enlever

Par **Michele Ledoux**, le **18/02/2018** à **20:38**

Bonsoir je suis sous le coût d'une hypothèque judiciaire suite à une succession! Cette affaire est allée en cassation et j'ai gagné. Comment faire enlever cette hypothèque et quel est le coût étant donné que la personne qui m'a fait ce procès est décédée? Au cas où puis-je demander ce coût à son héritier ??? Merci de votre reponse

Par **Visiteur**, le **18/02/2018** à **21:49**

Bjr,
Celui qui a demandé et obtenu l'hypothèque judiciaire peut la faire lever.